

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 18
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 15 avril à 11h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 1^{er} avril 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

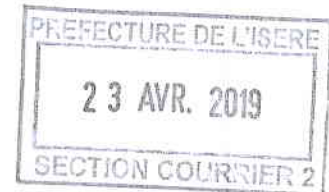
PRÉSENTS : 5

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISET

ABSENTS : 2

Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS : 0



Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Affectation des résultats 2018

Le Conseil municipal ayant adopté le Compte administratif 2018 et constaté l'identité des valeurs entre celui-ci et le Compte de gestion 2018, Monsieur Stéphane GIRARD, Maire, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018, constatant que le Compte administratif 2018 fait apparaître un résultat de clôture de 103 374,73 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 15 654,75 €, propose d'affecter les résultats 2018 comme suit :

	MONTANTS
Affectation au compte de réserve (1068)	0,00 €
Report à nouveau, section de fonctionnement (002)	15 654,75 €
Report à nouveau, section d'investissement (001)	87 719,98 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** l'affectation des résultats 2018 tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

